

AESH : sortir d'une voie sans issue

Paris, le 09/06/2026

Monsieur le ministre,

En cette journée d'action en faveur des AESH, le SNE se réjouit de constater que votre administration considère ouvertement que, derrière l'acronyme AESH, se trouvent des personnes qui travaillent par conviction, mais aussi pour pouvoir subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles. C'est d'ailleurs là que le bât blesse en premier : même pour une présence sur toute la durée des journées de classe et des obligations de réunions les AESH sont considérés comme travaillant à temps partiel. Dès lors, il leur est impossible, malgré une grille de rémunération correcte, de gagner décemment leur vie. Ensuite, bien qu'étant les rouages essentiels de l'école inclusive, les AESH ne bénéficient pas d'une formation à la hauteur des enjeux et des défis auxquelles ils doivent répondre. Enfin, le fait de n'être "que" des contractuels fait que les AESH demeurent des personnels moins bien protégés que les PE, des fonctionnaires avec un statut. La fonctionnarisation envisagée de 20% des AESH ne constitue pas une réponse suffisante à leurs problématiques.

Nous vous rappelons que le SNE défend la création d'un statut de fonctionnaire pour les AESH, de manière à leur procurer une rémunération, une formation et une protection dignes du rôle qu'ils remplissent aujourd'hui. Notre syndicat est conscient des difficultés qu'un tel changement sous-entend et nous vous remercions d'autant plus pour les actions que vous entreprendrez afin que les AESH soient reconnus à la hauteur de l'importance de leur rôle.

Je vous assure de notre dévouement à la cause de l'Éducation nationale et vous adresse, monsieur le ministre, mes plus respectueuses salutations.

Philippe Ratinet
Président du SNE

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Philippe Ratinet', is written over the typed name and title.